

SAS  
A2BCHAINZ  
Au capital social de :  
1 000 €  
Siège social :  
18 RUE DU TIR 78600 MAISONS LAFFITTE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU**  
**04/10/2024**

**A2BCHAINZ**

SAS Au capital social de : 1000 Euros  
Siège social : 18 RUE DU TIR 78600 MAISONS LAFFITTE

Sont présent 100% du capital, soit :

Les soussignés représentant 100% du capital social,

Prénom BA THO  
Nom LE  
Pourcentage de part social 55% soit 550 €

et

Prénom LAN CHI  
Nom LE  
Pourcentage de part social 45% soit 450 €

Soit au total 100% du capital présent

Décision collective portant sur l'autorisation de souscription d'un emprunt au Président.

Le soussigné

Prénom BA THO  
Nom LE

agissant en qualité de Président de la Société, à l'issue de la signature des statuts de ladite société ont convenu ce qui suit :

Le Directeur Général est

Prénom LAN CHI  
Nom LE

Le Président peut procéder aux opérations suivantes :

- Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières.
- Souscription d'emprunts dans la limite de 300 000 € par an.
- Etablissement de lettres de confort ou engagement de même nature en sûreté des obligations de tiers, ou donner la caution de la société ou consentir toutes hypothèques, privilèges, sûretés ou nantissement sur ses actifs

Prénom BA THO  
Nom LE

déclare accepter ces conditions et autorisations et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder aux formalités légales de publicité.

Fait à : MAISONS LAFFITTE  
Le : 04/10/2024

en 4 originaux et 4 copies.

Le Président  
SIGNATURE :



Le Directeur général  
SIGNATURE :

